MARTIGNAT : village propre

Le 20 avril 2002, la commission socio-culturelle organisait un nettoyage de printemps sur le territoire de la commune. Une quarantaine de personnes se sont rassemblées devant la mairie dès 8 heures le samedi matin et sous le soleil.
Les différentes équipes se sont déployées sur plusieurs secteurs : Les bords du Lange, le chemin du Pavé, à Evron, à Jargeat, et vers les terrains de foot, de boules et de tennis. La matinée s'est terminée autour d'un verre pour tous les courageux volontaires.
Au bilan, nous avons collecté 2 camions de déchets et il reste malheureusement encore beaucoup à faire même si la tendance est à l'amélioration. Le bord des routes les plus fréquentées est très sale notamment avec les sacs plastiques, les déchets d'emballage de la restauration rapide et les bouteilles de bières.
Nous remercions vivement toutes les personnes présentes : parents, enfants, membres d'associations pour le travail accompli. Nous renouvellerons cette opération, avec nous l'espèrons, un succès grandissant.
Il existe aujourd'hui les organisations et les structures pour la récupération et le traitement des déchets : jeter sauvagement est inexcusable. L'écologie, le respect de l'environnement est l'affaire et le devoir de chacun. Martignat est plus propre et doit le rester. Nous comptons donc sur vous ici et ailleurs !

TRANSPORTS PUBLICS : Notre commune est desservie régulièrement par le réseau TER-SNCF depuis la place de la mairie. Renseignement au centre de contacts TER : 0 891 67 68 00, sur internet au www.ter-sncf.com/rhone-alpes ou à la mairie.

→	1-2-3	1	1	Lundi	1-2-3	1-2-3	1	1	3	1	3
Martignat	7.36	9.08	9.48	*11.18*	16.49	17.45	18.00	18.13	18.23	19.00	22.25
Oyonnax	7.56	9.20	10.00	*11.30*	17.01	17.57	18.12	18.25	18.35	19.12	22.37
←	1	1-2-3	Vendr.	1-2-3	1	1	1	1-2	1-3	1	
Oyonnax	6.40	10.15	*12.45*	13.25	15.15	17.15	18.15	18.25	19.15	20.50	
Martignat	6.52	10.27	*12.57*	13.37	15.27	17.27	18.27	18.37	19.27	21.10	
→	1	1-2-3	Vendr.	1-2-3	1	1-2					
Martignat	6.52	10.27	*12.57*	13.37	15.27	18.37					
Bourg	7.55	11.30	*14.00*	14.40	16.30	19.40					
←	1	1	Merc.	1-2-3	1-2-3	1	2				
Bourg	8.05	8.45	*10.15*	15.46	16.42	17.10	21.22				
Martignat	9.08	9.48	*11.18*	16.49	17.45	18.10	22.25				

1 Semaine du lundi au vendredi
2 Samdis
3 Dimanches et fêtes
(période scolaire seulement)

Horaires du 16/06 au 14/12/2002 sous réserve de toute modification

Bulletin d'information de l'Equipe Municipal
Adresse : Place de la Mairie
juillet 2002
01100 MARTIGNAT
Numéro 5
Téléphone n° 04 74 81 12 94

Rédaction : Martine VALLET, Guy JACQUIOT, Michel SEBELIN et Daniel BEJANNIN
Impression : STRATEC Oyonnax

Bulletin d'information de l' Equipe Municipale

JUILLET 2002

Numéro 5

MARTIGNAT INFO

SOMMAIRE

- La commission des finances
- Le dernier recensement
- Le gaz à Martignat
- Le nettoyage de printemps
- En bref :
  - Les horaires TER – SNCF

BONNES VACANCES

La Commission des Finances

La commission des finances est composée de trois membres :
- Martine VALLET (responsable)
- Marie-Louise BADOUX
- Claude BERGER

Elle participe avec Monsieur le Maire à l'élaboration des différents budgets prévisionnels de la commune : budget primitif en mars et budget supplémentaire en octobre.
Elle examine les comptes administratifs pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre de l'année : budget principal, budget eau, budget assainissement.
Les résultats pour l'année 2001 en Euros ont été les suivants :

Budget eau :

Exploitation	Recettes	88 241€
	Dépenses	62 379€
Investissement	Recettes	20 618€
	Dépenses	4 469€
NET		42 010€
Précédent		91 427€
TOTAL		**133 437€**

Budget assainissement :

Exploitation	Recettes	58 686€
	Dépenses	35 224€
Investissement	Recettes	71 210€
	Dépenses	72 072€
NET		22 600€
Précédent		93 304€
TOTAL		**115 904€**

Budget principal 2001

Fonctionnement	Recettes	1 186 377€
	Dépenses	833 620€
	Différence	352 757€
Investissement	Recettes	983 809€
	Dépenses	1 441 947€
	Différence	- 458 138€
NET : Fonctment - Investment		- 105 381€
REPORT 2000		990 523€
TOTAL 2001		**885 142 €**

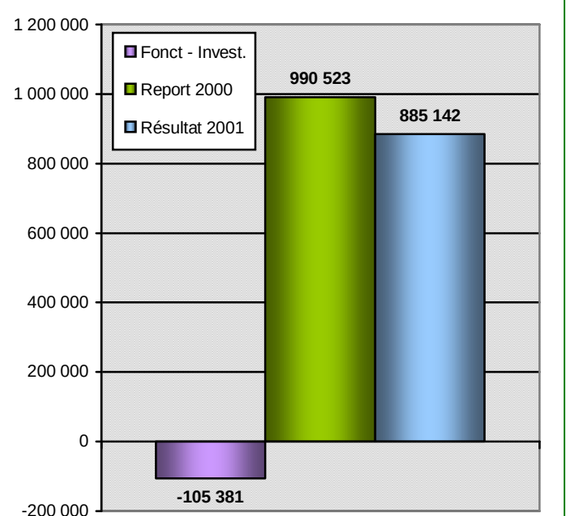

Les chiffres du recensement de 1999 :

Le recensement national INSEE de 1999 nous renseigne sur l'évolution démographique de notre commune. Et quelle évolution ! Martignat et toute la Pastics Vallée ont connu une forte progression de la population ces vingt dernières années comme vous pouvez le constater sur les graphiques ci-dessous.
Nous avons dû et nous devons encore adapter les infrastructures : écoles, réseaux d'eau et d'assainissement, voirie…etc, ce qui donne souvent à notre village l'allure d'un grand chantier. Mais il est tellement plus agréable pour une équipe minicipale d'avoir à gérer la croissance !

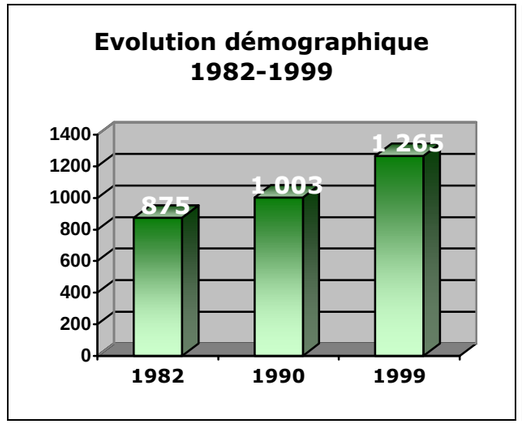

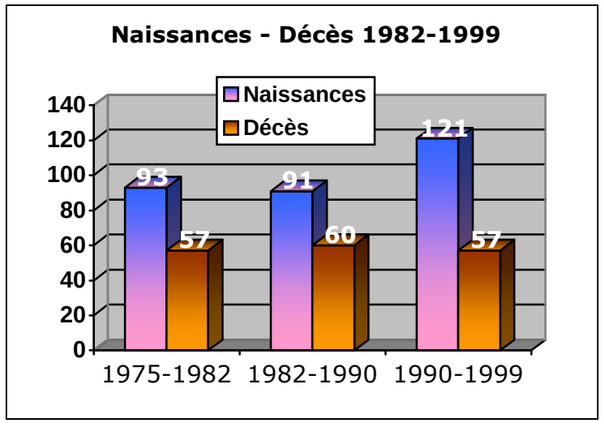

Population totale par sexe et âge en 1999

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
0 à 19 ans	28.2%	30.4%
20 à 39 ans	30.8%	27.0%
40 à 59 ans	28.3%	26.4%
60 à 74 ans	8.8%	9.9%
75 ans ou plus	3.9%	6.4%
Total %	100.0%	100.0%
Nombre	639	626

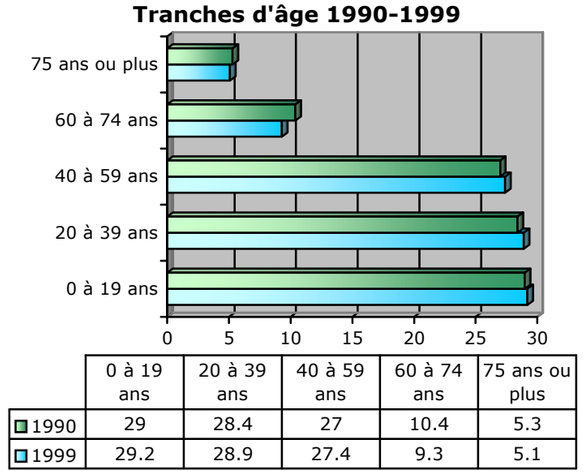

Taux	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Taux de natalité ‰	16.00	12.23	12.05
Taux de mortalité ‰	9.81	8.06	5.68
Taux var ann total %	+1.44	+1.72	+2.61

Source INSEE : Recensements de la population 1982, 1990, 1999

Le gaz à Martignat :

Il passe …

Gaz de France a décidé de relier le gazoduc de Savoie au Gazoduc du Jura. Le tracé d'Oyonnax à Annecy passe par Martignat. Il arrive de Groissiat à hauteur du péage de l'autoroute, passe par Talour, rejoint la ligne électrique au niveau de la route d'Evron et monte à Apremont en parallèle à cette ligne. Un poste détendeur sera installé à l'intersection avec le chemin du Raffour.
Pour réaliser ces travaux, une bande de terrain de 16 mètres a été dégagée. Une tranchée a été creusée pour recevoir un tuyau de Ø 400 mm.
Après les travaux, l'ensemble sera remis en état en conservant une bande de 8 mètres sans construction et sans plantation d'arbres.

… et il arrive.

C'est par l'arrêté du Ministère de l'Industrie que Gaz de France a été autorisé à étendre son réseau de distribution à Martignat. Cet arrêté du 3 Avril 2000 débloque une enveloppe budgétaire à répartir sur trois ans.
Le projet initial prévoyait de rejoindre le village de Martignat avec une canalisation moyenne pression longeant la RD 984D depuis le carrefour du Cours de Verdun entre Bellignat et Oyonnax. Avec le passage du gazoduc Oyonnax - Annecy, il devient possible de se raccorder directement. Pour cela, un poste détendeur doit être installé à l'écart des zones urbanisées en bordure du chemin du Raffour. Ce poste est destiné à l'alimentation de Martignat et au bouclage avec le réseau en provenance de Bellignat et d'Alex. Il transforme de la haute pression en basse pression nécessaire à la distribution.
La première tranche des travaux prévoit la pose d'une canalisation du poste à Alex en passant par Evron et d'une canalisation d'Evron au village de Martignat. La canalisation d'Alex servira à alimenter le premier tronçon de desserte en attendant que le poste détendeur soit opérationnel. La canalisation d'Evron Martignat descendra le long de la route d'Evron pour rejoindre le rond point Nord, puis continuera jusqu'au carrefour des feux, descendra la rue du Commerce et empruntera une partie de la rue de la Bierle. Au rond point nord, une antenne ira à la rue des Marronniers puis à la Rue de la Verpilleuse et une autre rejoindra le centre du village. Enfin, au carrefour des feux, une antenne alimentera la rue des écoles.
Tous les riverains de ces canalisations peuvent se raccorder mais ils doivent en faire la demande auprès de G.D.F (renseignements à la mairie).
En ce qui concerne les autres tranches, nous n'avons pour l'instant que peu de renseignements. Cependant, en 2003, la canalisation sera probablement poursuivie en Z.I. et vers l'Orée du bois. En 2004, elle traverserait la rivière et irait sur Jargeat.
Par la suite, il sera toujours possible d'étendre le réseau mais pour cela G.D.F. réalisera un étude de rentabilité. Il faudra alors un client tous les 35 mètres environ pour qu'une extension soit décidée.